

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant LA BOUSSOLE, Centre de la petite enfance et de la famille de Richibucto Inc.	Numéro de permis 2010018	Date d'inspection Le 14 mai 2024	
Nom de l'établissement La Boussole I		Numéro de téléphone (506) 523-7724	
Adresse 45 rue Morgan Richibucto NB E4W 4E8			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Sophie Powers		Titre du poste Mentor en assurance de la qualité	
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité
10(1) Dans une garderie éducative à temps plein ou à temps partiel, le nombre d'éducateurs fixé pour un groupe d'enfants d'âge hétérogène bénéficiaires de services se calcule comme suit : a) en multipliant le nombre d'enfants du même âge par le facteur correspondant établi à l'annexe A; b) en additionnant les résultats de la multiplication que prévoit l'alinéa a).	10(1)	14 mai 2024	14 mai 2024
Commentaires : À l'arrivée de la Mentor en Assurance de la Qualité, le ratio enfant-personnel n'était pas respecté. À ce moment (14h15), une éducatrice et une employée de soutien étaient présentes avec un groupe hétérogène de 17 enfants. Les aides-éducateurs offrant des services à des enfants ayant besoin de soutien additionnel ne comptent pas dans le ratio. L'éducatrice en chef fait appel à une deuxième éducatrice. 15 minutes plus tard, la deuxième éducatrice arrive pour accompagner le groupe.			
11 Les exigences concernant les compétences et la formation des administrateurs et des éducateurs sont les suivantes : a) l'administrateur et les éducateurs doivent être titulaires d'un certificat de secourisme valide et d'un certificat en réanimation cardiorespiratoire;	11(a)	08 mai 2024	
Commentaires : Ceci est un deuxième rappel. La Mentor en Assurance de la Qualité observe qu'un membre du personnel n'est pas titulaire d'un cours de secourisme et réanimation. L'employé en question affirme qu'elle a complété le cours, mais son certificat est à la maison. Une copie doit être envoyée à la Mentor en Assurance de la Qualité aussitôt que possible. Ce membre du personnel ne peut être laissé seul avec les enfants.			
24(1) Aux fins d'application du paragraphe 20(1) de la Loi, les dossiers et les documents ci-dessous sont tenus au lieu d'exploitation de l'établissement agréé : c) les dossiers des membres du personnel, lesquels renferment : (vii) pour chaque éducateur et administrateur, un exemplaire de son certificat valide de secourisme et une attestation valide de sa compétence en réanimation cardiorespiratoire.	24(1)(c)(vii)	08 mai 2024	
Commentaires : Ceci est un deuxième rappel. La Mentor en Assurance de la Qualité observe qu'un membre du personnel n'est pas titulaire d'un cours de secourisme et réanimation. L'employé en question affirme qu'elle a complété le cours, mais son certificat est à la maison. Le certificat doit être inséré dans le dossier du personnel. Ce membre du personnel ne peut être laissé seul avec les enfants.			

Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité
28(2) L'exploitant d'un établissement agréé procède une fois par mois aux exercices d'évacuation en cas d'urgence et en cas d'incendie.	28(2)	01 mars 2024	14 mai 2024
Commentaires : Lors de l'inspection de suivi, la Mentor en Assurance de la Qualité a pu confirmer qu'un exercice d'évacuation a eu lieu le 26 avril et une deuxième le 7 mai. La lacune est maintenant conforme.			
Commentaires généraux			

original signé par
Sophie Powers

Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Le 14 mai 2024

Date

original signé par
Stephanie Richard

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 14 mai 2024

Date